



OBJET AMENDÉ
PR 58-2020 Budget 2021
AUTEUR(S) DE L'AMENDEMENT
Chantal Landeiro

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Voici ci-dessous un dépôt d'amendement(s) au préavis indiqué en marge.

Amendement 1

Point/paragraphe/compte concerné	Compte 180.3651 : Soutiens réguliers
Modification proposée	Modification du montant de CHF 70'000.00 pour un soutien au réseau VLS et porter ce montant à CHF 0.00.
Explication	Le soutien au réseau VLS fera l'objet du préavis 62-2021.

Amendement 2

Point/paragraphe/compte concerné	Compte 230.3315 : Amortissement patrimoine administratif
Modification proposée	Modification du montant de CHF 165'000.00 et le porter à CHF 183'000.00.
Explication	A la demande de la commission des finances, le préavis 10-2012 devra être clôturé et amorti dès 2021.